

# CODE D'ÉTHIQUE DE CATALOGAGE

## Partie 1 – Introduction

### *a. Contexte*

Le Code de d'éthique de catalogage a été créé par le Comité directeur d'éthique de catalogage, composé de membres des communautés de catalogage des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni, avec l'aide des membres des groupes de travail de la communauté internationale de catalogage (voir les listes de membres à la fin du présent document).

Ces travaux, visant à produire un document sur l'éthique de catalogage, répondent à l'intérêt et aux besoins manifestes d'orientation en matière d'éthique de catalogage exprimés dans le cadre de forums tenus par la section Cataloging and Metadata Management (CaMMS) de l'American Library Association (ALA) lors de ses Midwinter Meetings et à ses conférences annuelles de 2017 et 2018. Le conseil d'administration du CaMMS a formé le Comité directeur de l'éthique de catalogage afin de créer un document évolutif sur l'éthique en catalogage (défini à la section b de l'introduction) qui reflète l'expérience et la sagesse collectives de la communauté de pratique de catalogage. Une fois achevé, le document comportera des déclarations d'éthique fondées sur les principes et les valeurs identifiés par le Comité directeur de l'éthique de catalogage et les groupes de travail, avec des orientations et des exemples de bonnes pratiques, qui pourront être partagés avec toute la communauté de catalogage.

Le Comité directeur de l'éthique de catalogage, composé de six membres, compte des représentants du Comité exécutif du CaMMS, du Metadata and Discovery Group (MDG) (anciennement Cataloging and Indexing Group (CIG)) du Chartered Institute of Library and Information Professionals (CILIP) au Royaume-Uni, ainsi que du Comité sur les normes relatives au catalogage et aux métadonnées de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques au Canada. L'élaboration du document sur l'éthique de catalogage a commencé en février 2019 et a culminé par la publication d'une première ébauche du Code de déontologie de catalogage en juin 2020 et d'une deuxième ébauche en août 2020. La version finale du document a été achevée en janvier 2021.

Site Web du Comité directeur de l'éthique du catalogage :

<https://sites.google.com/view/cataloging-ethics/home>

### *b. Définitions*

Le terme « éthique de catalogage » est défini comme un ensemble de principes et de valeurs qui fournissent un cadre décisionnel explicite aux personnes qui occupent des postes liés au catalogage ou aux métadonnées.

Sous-domaine de la bibliothéconomie critique, le « catalogage critique » a pour objectif de comprendre et de modifier la façon dont les organisations du savoir codifient les systèmes d'oppression.

Le terme « catalogueur » est utilisé pour désigner toute personne dont le travail implique le catalogage et les métadonnées.

### *c. Portée*

En tant que catalogueurs, nous influençons grandement, par nos choix, la façon dont les ressources documentaires sont représentées. Ce document sur l'éthique, qui se veut un cadre pour aborder le catalogage, sera un outil utile pour les praticiens, les employeurs, les concepteurs de normes, les fournisseurs, les étudiants et les éducateurs lorsque des situations éthiques se présentent.

La création de métadonnées est un processus continu qui consiste en un travail de grande portée, collaboratif et en constante évolution. La tension entre le changement et le statu quo donne l'occasion de se confronter aux enjeux éthiques au sein de notre communauté de pratique.

Les normes et les pratiques de catalogage sont actuellement et historiquement caractérisées par le racisme, la suprématie blanche, le colonialisme, l'altérisation et l'oppression. Nous reconnaissons que ni le catalogage ni les catalogueurs ne sont neutres, et nous adoptons le catalogage critique comme approche de notre travail commun dans le but de rendre les métadonnées inclusives et les ressources accessibles. Pour créer un changement systémique, les catalogueurs ont besoin d'un soutien institutionnel. Nous reconnaissons que chaque milieu de travail est différent, et que les réponses aux questions éthiques dépendent nécessairement de ces contextes locaux.

Nous reconnaissons les obstacles systémiques à l'inclusion et sommes conscients que même si les pratiques éthiques individuelles sont essentielles, elles ne sont pas suffisantes. Les principes éthiques énumérés à la partie 2 visent à orienter notre pratique professionnelle et à fournir des lignes de conduite en matière d'éthique. Ces énoncés sont fondés sur les valeurs et les principes fondamentaux du travail de

catalogage, définis par le Comité directeur de l'éthique de catalogage et les groupes de travail :

- Accès aux ressources et aux métadonnées
- Reconnaissance des préjugés
- Défense des intérêts
- Collaboration
- Application critique des normes
- Équité, Diversité et Inclusion
- Éducation et formation
- Respect de la vie privée et des préférences des personnes
- Responsabilité et transparence
- Compréhension et réponse aux besoins des utilisateurs

Un document distinct contiendra des études de cas qui illustreront davantage les principes éthiques en montrant comment des collègues ont abordé ou pourraient aborder les questions éthiques.

## Partie 2 –Énoncés de principes éthiques

Nous utiliserons ces principes éthiques, énumérés ici sans ordre d'importance particulier, pour guider et améliorer notre pratique de catalogage :

1. Nous cataloguons les ressources de nos collections en tenant compte de l'utilisateur final afin de faciliter l'accès et de promouvoir la découverte.
2. Nous nous engageons à décrire les ressources sans discrimination tout en respectant la vie privée et les préférences des agents qui y sont associés.
3. Nous reconnaissons que nous apportons nos biais en milieu de travail; par conséquent, nous nous efforçons de surmonter les préjugés personnels, institutionnels et sociétaux dans notre travail.
4. Nous reconnaissons que l'interopérabilité et l'application uniforme des normes aident nos utilisateurs à trouver des documents et à y accéder. Cependant, toutes les normes sont biaisées; nous les aborderons avec un regard critique et ferons en sorte que le catalogage devienne plus inclusif.

5. Nous appuyons les efforts visant à rendre les normes et les outils accessibles à tous les catalogueurs sur les plans financier, intellectuel et technologique, et à faire en sorte qu'ils soient élaborés à partir de recherches fondées sur des données probantes et de commentaires des parties prenantes.
6. Nous assumons la responsabilité de nos décisions en matière de catalogage et préconisons la transparence de nos pratiques et politiques institutionnelles.
7. Nous collaborons largement pour soutenir la création, la distribution, la gestion et l'enrichissement des métadonnées dans divers environnements et juridictions.
8. Nous insistons sur la diversité, l'équité et l'inclusion en milieu de travail. Nous faisons la promotion de l'éducation, de la formation, de l'équité salariale et d'un milieu de travail équitable pour tous les catalogueurs, afin qu'ils puissent continuer de soutenir la recherche et la découverte.
9. Nous défendons l'importance du catalogage au sein de nos organisations et auprès des partenaires externes.
10. Nous travaillons avec nos communautés d'utilisateurs pour comprendre leurs besoins afin de fournir des services adaptés et en temps opportun.

*Version finale – janvier 2021*

*(Mise à jour avec corrections grammaticales et orthographiques, 13 juillet 2023. Remerciements aux Bibliothèques de l'Université de Montréal pour cette révision.)*

Créé par le Comité directeur de l'éthique de catalogage :

Beth Shoemaker (coprésidente) – Université Emory

Karen Snow (coprésidente) – Université dominicaine, École des sciences de l'information

May Chan – Université de Toronto

Jane Daniels – Université métropolitaine de Cardiff

Sarah Furger – Bibliothèque publique de Joliet

Diane Pennington – Université de Strathclyde, Département d'informatique et des sciences de l'information

En consultation avec les groupes de travail suivants :

Access Scope & Infrastructure Working Group

Miranda Calhoon

Keri Cascio

Ahava Cohen

Carly Diab

Maryanne Kempthorne

Sol Maria Lopez

Maurine McCourry

Christine Megowan

Jane Rosario

Authority Work Working Group

Rebecca Belford

Emily Boss

Abby Dover

Netanel Ganin

Ngoc-My Guidarelli

Linda Ling

Lisa Lorenzo

Carol Miller

R. Antonio Muñoz Gómez

Gretchen Neidhardt

Naomi Shiraishi

Catherine Smith

Christine F. Smith

Jonathan Tuttle

Luiza Wainer

Eric Willey

Laura Wright

Classification Working Group

Kelly Buehler

Alonzo Crawford

Marco De Petrillo

Violet Fox

Susanna French  
Iris Godwin  
Margaret Joyce  
Eve Lacey  
Puck Malamud  
Amanda Ros  
Genévrier Starr  
Michael Stewart

Resource Discovery & Accessibility Working Group

Misty Alvero  
Hazel Kearns-Rees  
Alissa McCulloch  
Ann Myers  
Jessica O'Neil  
Bonnie Parks  
Elizabeth Peters  
Annick Stein  
Emily Sugerman  
Susan Vandale

Staffing/Work Conditions Working Group

Tammie Busch  
Leslie Collie  
Wanda Gunther  
Sarah Hovde  
Julene Jones  
Caroline Kent  
Rachel Newlin  
Elsa Ouvrard-Prettol  
Peter Rolla  
Lisa Romano  
Karen Sigler  
Ryan Vernon  
Travis L. Wagner

Subject Headings Working Group

Allison Bailund

Paromita Biswas

Chloe Bragg

Christine Clayton

Jennie-Claire Crate

Christine Jacobs

Rhonda Jessup

Timothy Keller

Lisa Lindell

Joanne MacDonald

Tammy Moorse

Su Su Myint

Athena Salaba

Merle Stevens

Marcy Strong

Kelly Swickard